

L'Echo du Bôchaine



Été 2011

Photo : L. ALMERAS

Mairie de Saint-Julien-en-Beauchêne

Le mot du maire

Chers habitants,

Rassurez-vous, je vais bien !!! Et si mes adjoints ont eu leur mot à dire dans les derniers Echos du Bôchaine c'est tout simplement pour leur laisser une place d'expression toute démocratique et normale, sans aucune stratégie obscure.

Comme vous lisez attentivement ce journal, vous apprendrez que l'enquête publique pour le PLU (Plan Local d'Urbanisme) commence. C'est un acte important qui va terminer tout le travail effectué par le bureau d'étude Estrangin en collaboration avec le conseil municipal. Ce PLU remplace l'ancien POS (Plan d'Occupation des Sols) créé en 1988, et répond à de nouvelles normes d'urbanisme.

Il est important de venir le consulter et de donner son avis. Après il sera trop tard. Profitez des moyens de concertations qui sont mis à votre disposition ou venez à la rencontre de vos élus dès qu'un problème se pose, plutôt que d'écrire aux institutions.

Je vous souhaite à tous un bon été entre famille et amis.

J.-C. GAST

Télévision numérique

La télévision analogique qui était diffusée depuis l'origine, soit par les émetteurs terrestres (ex. : antennes-relais de Montama) et depuis quelques années par satellite, va s'arrêter.

L'arrêt de diffusion est prévue en juillet 2011 pour la diffusion terrestre (antenne relais et réception par antenne râteau) et en novembre prochain pour la diffusion par satellite.

La diffusion analogique va être remplacée par la technique numérique.

L'intérêt annoncé : une plus grande qualité d'image (qualité HD) et surtout un plus grand nombre de chaînes gratuites dont la vingtaine de chaîne de la TNT (Télévision Numérique Terrestre), plus des chaînes étrangères et des radios en qualité numérique.

Les opérateurs de France Télévision ne rééquiperont pas le relais de Montama en numérique. Pour Saint-Julien et ses hameaux, seule la réception satellite permettra de recevoir la TNT, plus d'autres chaînes et des radios.

L'état s'est engagé par la loi à dédommager les usagers pour leur rééquipement permettant la réception numérique.

Deux cas se présentent :

■ Vous recevez la télévision par une « antenne râteau » : vous devez acquérir une parabole et un démodulateur TNT Satellite.

■ Vous avez déjà une parabole et vous ne recevez que TF1, France 2, France3, la 5 et M6 :

Vous devez remplacer votre démodulateur analogique par un démodulateur numérique.

Sans changer l'orientation de votre parabole vous recevrez les chaînes de la TNT (plus Canal + avec abonnement).

Vous pouvez aussi orienter votre parabole vers un autre satellite, vous aurez aussi la TNT, et en plus d'autres chaînes françaises ou étrangères et de nombreuses radios numériques.

Gardez bien vos factures pour demander l'aide au passage au numérique : aide plafonnée à 250 € par foyer sans condition de ressources.

Des formulaires sont à votre disposition à la mairie.

Je me tiens à votre disposition sur rendez-vous à la mairie.

Pour tous autres renseignements vous pouvez aussi appeler le 0 970 818 818 ou tousaunumerique.fr ou www.csa.fr.

Gérard CHAIX, maire-adjoint.



Compte rendu du conseil municipal

Le conseil municipal s'est réuni le 1^{er} avril à 19 h 30.

Le point abordé étant :

- Centre Educatif Renforcé : le conseil accepte l'implantation du CER au lieu-dit « Maison Forestière des Etroits » (projet qui serait abandonné depuis).

Le conseil municipal s'est réuni le 15 avril à 16 h 30.

Les points suivants ont été abordés :

- Vote des comptes administratifs (commune, eau) pour l'année 2010.
 - Vote des comptes de gestion (commune, eau et assainissement) en concordance avec la Trésorerie de Serres/Aspres pour l'année 2010.
 - Vote des budgets (commune, eau et assainissement et lotissement « Chante-Duc » pour l'année 2011.
 - Vote des taxes locales directes : Augmentation des taux de 1% comme chaque année.
 - Programme forestier 2011 : le montant des travaux voté est de 4 491 € HT.
 - Vote des subventions, cotisations et adhésions 2011.
 - Renouvellement convention financière Natura 2000.
 - Révision des baux communaux.
 - Prélèvement automatique budget eau.
 - Acquisition d'un logiciel comptabilité Horiz' « on »line.
 - Courrier de l'abbé Dubois pour une réfection du plancher de l'église.
 - Achat de terrain pour le lotissement.
- Nous ne pouvons pas détailler toutes les décisions prises. Cela serait trop long et fastidieux. Venez donc aux réunions du conseil pour en savoir plus.

Prochain conseil municipal le vendredi 15 juillet 2011 à 17h30.



St-Julien-de-France

Saint-Julien-Molin-Molette 3-4-5 juin 2011



La célèbre accordéoniste Michèle BERNARD est même venue donner gracieusement un mini-concert.

Le bouclier symbolisant les Saint-Julien de France vient de passer entre les mains des prochains organisateurs : Saint-Julien-sous-Côtes dans la Meuse (Lorraine).

C'est le village Saint-Julien-Molin-Molette, qui, cette année a reçu le rassemblement des Saint-Julien de France. 110 représentants de 19 communes portant le nom de Saint-Julien sont venus de tous les coins de France.

Des animations, des visites programmées (musée de l'Alambic, maison du parc, mont du Pilat, barrage du Ternay, pépinière et roseraie...), repas pris en commun se sont déroulés dans une joie communicative.



Ce qui s'est passé à St-Julien



Le comité des fêtes et la mairie de Saint-Julien avec le concours de l'association Buëch-Champsaur-Sénégal vont organiser la venue de Khadic, la responsable du développement rural de Sinthiou Malème au Sénégal pour déboucher sur de nouveaux projets et sceller davantage encore les liens tissés par le passé. Le 29 avril, une soirée Sénégal a été organisée afin de financer ce moment significatif de coopération : un repas africain assorti d'animations (concerts, contes, musiques africaines, tombola).

Nous remercions la Chorale du Haut-Buëch dirigée par Anne Chaix et l'ensemble de hautbois « Les Bambouzes » pour leur gracieuse participation à cette soirée.

Nous remercions également tous les commerçants qui nous ont permis de réaliser la tombola :

A Saint-Julien : Hôtel les Alpains, Les Créations du Bôchaine, la Ferme de Baumugnes, la Mairie de Saint-Julien,

A Montbrand : La ferme du Forest,

A Aspres-sur-Buëch : Breton Christian,

A Veynes : Restaurant la Flambée, Restaurant la Tête Ail'heur, le Jardin de Flore, Quincaillerie Lopez, Magasin Rambaud, Pharmacie Tabouret.



Grâce à cette soirée, Khadic sera chez nous du 15 juin au 5 juillet 2011.

Programme de l'été du Comité des Fêtes

Mardi 21 juin : Fête de l'été, de la musique et feu de la St-Jean

20 heures : pique-nique sorti du sac : braises à volonté pour vos grillades.

Vente sur place :
sandwiches saucisses ou merguez.
Pizzas.
Tartes sucrées.
Boissons.



22 heures : Feu de la Saint-Jean en musique avec « Jour de fête » (accordéon, guitare).

Samedi 23 juillet : Fête du village



Fabrication et vente de pains cuits au four communal.

14 heures 30 : Concours amical de pétanque (lots : tickets apéritif et tickets repas du soir).

20 heures : Repas dansant avec un orchestre local.

Menu : Melon-jambon cru

Gigot d'agneau, gratin dauphinois,

Fromage de Baumugnes et fruits

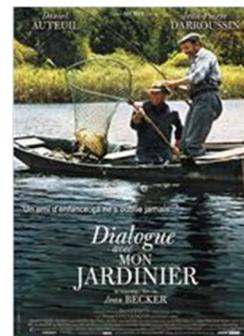
(Prix : 18 €).

Lundi 8 Août : Film gratuit : « Dialogue avec mon jardinier » (Jean Becker)

21 heures : Salle polyvalente.
Vente de boissons, pop-corn, esquimaux.

Thème :

Ayant acquis une honnête réputation de peintre parisien, un quinquagénaire fait retour aux sources et revient dans le centre de la France profonde prendre possession de la maison de sa jeunesse.



Tous les vendredis après-midi, à Saint-Julien-en-Beauchêne, Jean-Pierre, notre employé communal accomplit un authentique « rituel » : remonter le mécanisme de l'horloge du clocher.

Nous proposons de l'accompagner jusque dans ses altitudes coutumières, en reprenant un article d'Alain Muret, paru dans le D.L le 26 mars 2005.

« Parvenu au terme du petit parcours vertical du combattant, il faut bien reprendre son souffle : il a fallu avoir le pied alerte, car les nombreuses marches sont étroites et serrées, et il vaut mieux être mince : ici les trappes ressemblent plutôt à des chatières.

Enfin, l'œil aventureux découvre d'emblée une sorte de cabane sommaire en planches, dont la raison d'être est de protéger des poussières et des bourrasques hivernales son précieux contenu. En effet, l'on découvre enfin à l'intérieur une merveille étonnante, une profusion complexe, un entrecroisement incompréhensible à première vue de rouages dentés et d'engrenages en perpétuel mouvement. Divers métaux composent l'ensemble, visuellement dominé par les cuivres et les laïtons, qui ravivent la beauté de cette conception ancienne.

Le clocher est de plan carré classique, mais il ne présente que trois cadrans (sud, est, ouest) : côté nord, le lotissement d'aujourd'hui était loin d'exister au moment de l'installation de l'horloge, aussi les résidents n'ont qu'à se débrouiller avec leur montre suisse., ou bien être attentifs au son de la cloche.

Jean-Pierre Blache, le gardien du temps doit, parmi ses tâches multiples d'employé communal, monter dans le clocher une fois par semaine, pour manipuler les lourds contrepoids : l'un pour le mouvement, l'autre pour la sonnerie. Chaque fois, le mouvement- nécessite 60 tours de manivelle, et la sonnerie 160. Rien de moins. Ce n'est certes pas une sinécure et pourtant, l'homme doit s'adonner inlassablement à cette noble mais pénible tâche : le temps n'est-il pas lui-même d'essence inexorable ?

L'église de Saint-Julien a été reconstruite en 1892. Mais sur des bases plus anciennes (Joseph Roman évoque le XVI^e siècle dans son " Répertoire archéologique des Hautes-Alpes " de 1888), voire probablement médiévales, mais encore difficilement datables à ce jour (source : Nathalie Nicolas, Ecomusée de Saint-Julien). La date d'installation de l'horloge est bien postérieure, puisque l'on connaît des photos anciennes sur lesquelles les cadrans ne figurent pas. Une série de déductions, notamment à partir d'une photographie privée datable de 1920 environ, où apparaît pour la première fois l'installation, semble permettre de dater cette horloge autour de ce millésime.

Il faut remonter loin dans le temps pour trouver les premières traces d'affichage de l'heure sur des édifices visibles de tous. Un choix social significatif, à coup sûr : l'ensemble d'une population villageoise ou bourgeoise se voyait, d'un coup, destinataire d'un message commun et officialisé, la marque du temps. Après les traditionnels cadrans solaires, et bien avant l'usage répandu des bracelets montres, il semble inhérent à une certaine qualité de la vie, dès le XIX^e siècle, de présenter une image du moment exact de la journée, au cœur du village. Sur la notion du temps qui passe, nombreux sont les philosophes, depuis la Grèce antique, qui ont réfléchi et glosé sur ce thème difficilement palpable. Le mystère du temps continu : faut-il voir dans les beaux rouages dorés de Saint-Julien-en-Beauchêne, qu'accompagnent ces gestes sans cesse renouvelés du gardien du temps, la marque d'une durée bornée par opposition à l'éternité ? Ou bien un rituel illimité par rapport à notre temps vécu et à vivre ? Peut-être le dieu Chronos pourrait-il s'être caché quelque part dans le clocher, et connaître la réponse ? »



Clin d'œil vers notre patrimoine

Mercredi 10 août 2011, à 16h, salle de réunion de la mairie : Rencontres « textes de mémoire et mémoire de textes ».

Pierre Faure de l'Association de Sauvegarde Départementale de Sauvegarde du Patrimoine du Buëch et des Baronnie animera un atelier de lecture de textes anciens relatifs aux « Visites paroissiales du XVII^e » à St-Julien-en-Beauchêne, et aux « Radeliers du Buëch ».

Un moment d'échanges autour du patrimoine de notre commune que nous souhaitons fructueux.

Nouveaux arrivants

Bienvenue à M. Didier GILBERT, nouvel habitant dans notre commune.

Par une chaude nuit du début du mois d'août, je dormais les fenêtres ouvertes.

Lorsque je fus réveillée par un chant de poule : le chant qu'elle claironne lorsqu'elle est satisfaite de la ponte de son œuf. Croyant avoir rêvé, je prête une oreille attentive et j'entends non pas un chant mais des chants de poules !! Enfin quoi, tout un poulailler qui aurait pondu.

J'allume la lumière : 2h du matin ! Elles sont devenues folles, pensais-je. Mais au fait ! Il n'y a pas de poules dans le quartier. Intriguée, j'ouvre les volets et vois un énorme camion en stationnement, chargé de cages de poules.

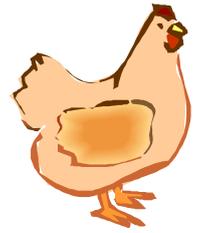
Les caquètements de toute cette volaille en folie, résonnaient dans la nuit et couvraient même le ronronnement des eaux du Buëch. Réveillés par ce tohu-bohu, les chiens de la rive droite se mirent à aboyer avec insistance ; croyant probablement à une attaque du village par un intrus, les chiens du village se mirent eux aussi dans le concert ! Et afin de ne pas être taxés de poltrons, les chiens de la gare intervinrent à leur tour.

Ce n'étaient pas les oies du Capitole mais les chiens de St-Julien qui protégeaient les habitants d'une susceptible invasion de poules étrangères.

Et le chauffeur du camion ? me direz-vous. Il dormait du sommeil du juste, sans entendre le charivari qui régnait à l'arrière de son camion.

Alors que je pensais à tous les œufs qu'il allait récupérer, un retentissant « la ferme ! » suivi de « y en a marre ! » se fit entendre. Ce hurlement d'exaspération suffit à clouer le bec des pondeuses et la gueule de nos gardiens bien intentionnés. Tout rentra dans le silence, on n'entendit plus que le roulement des eaux du Buëch.

Il paraît même qu'un coup de fusil a été tiré mais.....si vous voulez le savoir, allez donc le demander aux corneilles du Buëch.



Annie Fabbri

Infos

INSEE : Enquête « Budget de famille ». Communiqué :

L'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee) effectue, entre le 4 octobre 2010 et le 1^{er} octobre 2011, une enquête sur la consommation et le budget des ménages appelée « Budget de famille ».

L'enquête a pour objectif de connaître le poids des grands postes de consommation dans le budget des ménages. Ainsi elle permet de comparer les niveaux de vie et les choix de consommation des diverses catégories de ménages.

Dans notre commune, quelques familles seront sollicitées. Un enquêteur de l'Insee chargé de les interroger prendra contact avec certains d'entre vous. Il sera muni d'une carte officielle l'accréditant.

Nous vous remercions, par avance, du bon accueil que vous lui réserverez.

Enquête publique Plan Local d'Urbanisme :

L'enquête publique se déroulera à la mairie du samedi 11 juin 2011 au mercredi 13 juillet 2011, aux jours et heures habituels d'ouverture.

M. LINOSSIER Rolland, chef d'équipe Principal TPE, a été désigné par le Président du Tribunal Administratif de Marseille comme commissaire enquêteur.

Il recevra en mairie :

Samedi 11 juin 2011 de 9 heures à 12 heures.

Mercredi 22 juin 2011 de 14 heures à 17 heures.

Samedi 9 juillet 2011 de 9 heures à 12 heures.

Clôture de l'enquête : Mercredi 13 juillet 2011 de 9 heures à 12 heures.

Pendant la durée de l'enquête, les observations sur le projet pourront être consignées sur le registre d'enquête déposé en mairie.

Elles peuvent également être adressées par écrit au commissaire enquêteur à l'adresse de la mairie.

Le rapport et les conclusions du commissaire seront tenus à la disposition du public dès qu'ils seront transmis en mairie.

Encombrants

Rappel : Un endroit est spécialement prévu pour déposer des encombrants, derrière la salle des fêtes. Ne les déposer que la semaine précédant le ramassage : le dernier mercredi de chaque mois.

Ne pas déposer les pneus, ils doivent être déposés à la déchetterie d'Aspres ou de Veynes, ainsi que tous autres « gros objets ».

Rapport d'activité 2010*Fréquentation*

Nombre d'adhérents sur l'année (comparaison 2009)

	2009	2010
Adultes	103	104
Enfants	33	50
Vacanciers	5	4
Total	141	158

Adhérents par commune

La Faurie	128
Montbrand	14
Saint-Julien	9
Autre communes	7

Le prêt

Nombre d'ouvrages prêtés sur l'année

	Adultes	Enfants	Ecoles
Romans	687	91	99
Documentaires	233	90	89
Bandes dessinées	464	111	106
Albums		181	167
Périodiques	47	9	0
Autres vidéo.	12	10	1

Soit 2 397 prêts de documents sur l'année.

Ce qui fait en moyenne 15 ouvrages par adhérent.

L'équipe de bénévoles

Les 4 bénévoles sont : Marie-José de Bonnault

Cathy Marciano

Anne Pistono

Nadia Rousseau.

Actuellement, cinq autres bénévoles « événementiels » complètent l'équipe pour le travail interne, l'animation, les expositions et la gestion informatique...

Jean François Dumanois

Colette Gras

Catherine Malcor

Emmanuel Reynaud

Yves Roux.

Concours photo

Au cours de l'été 2010 a eu lieu le 1^{er} concours de photographies : « Territoires et Patrimoine ».

Les expositions

- George Sand
- Histoire des religions
- Jardinage
- Le puceron déchaîné
- Energie.

Travail auprès des enfants

- Après-midi contes « Kamishiaï »
- Après-midi contes de Noël.

En partenariat avec l'école

Lecture de contes

Lecture du roman de Saint-Exupéry « Le Petit Prince » (8 séances)

Initiation et familiarisation au classement, découverte des genres de livres, utilisation d'une bibliothèque.

Projets pour 2011

Nouveaux horaires : Mercredi 16 heures – 18 heures

Vendredi 16h30 – 18h30

Lundi à 15 heures : séance de lecture à voix haute pour adultes.

Recruter d'autres bénévoles : faire une campagne de recrutement dans les trois villages, relayés par les bulletins municipaux.

Acheter des livres qui constitueront le fonds propre de la bibliothèque :

Ouvrages sur la région (documentaires, contes et légendes, romans, guides touristiques, pêche, chasse, histoire locale).

Les expositions

Sur les épices : projet d'un atelier cuisine avec l'association « Coin popote »

Sur le loup : projet d'une soirée discussion avec diverses associations.



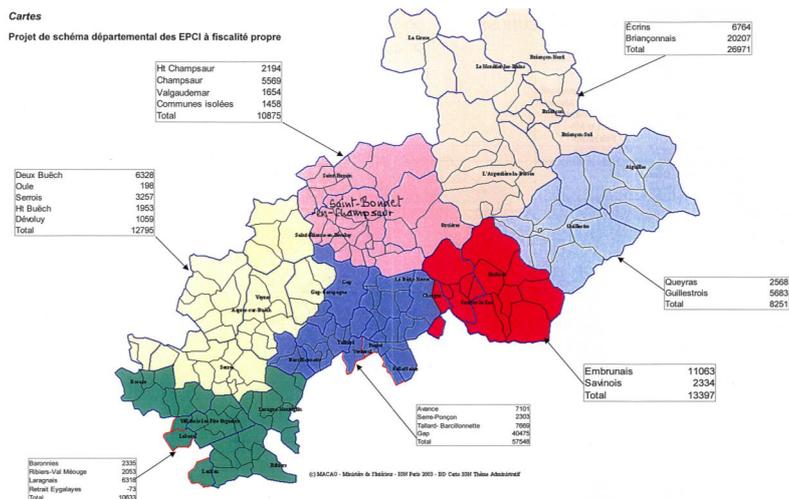
Le budget

Suite à une rencontre des maires (Montbrand, la Faurie et Saint-Julien) avec le directeur de la BDP, il a été convenu que chaque commune consacrerait 2 € par habitant au fonctionnement de la bibliothèque.

L'intercommunalité

Fusion des ComCom

Nous sommes actuellement dans une communauté de 8 communes (toutes celles du canton d'Aspres) : la communauté de communes du Haut-Buëch (CCHB).



Comme vous devriez le savoir, l'état a lancé une grande réforme des collectivités avec en premier lieu le regroupement des petites intercommunalités, qui devrait être effectif fin 2011, et ensuite avant la fin 2013 un nouveau découpage des cantons aura lieu. En ce qui concerne le regroupement des communautés de communes, les décisions devraient être prise d'un commun accord entre état et élus. S'il n'y a pas entente entre élus, une décision finale de l'état sera prise. Le vœu de l'état est que les Hautes-Alpes passent de 23 à 7 Com Com.

En ce qui nous concerne, les élus du Haut-Buëch ont travaillé sur une fusion entre le

Dévoluy, le Veynois, le Serrois, la vallée de l'Oule, Rosans, Ribeyret, Saint-André-de-Rosans et Moydans. Malheureusement il semblerait que certaines Com Com ne veuillent pas de ce découpage, et que le Serrois voudrait se réunir avec le sud et non avec le nord !!!

Mais si les élus n'arrivent pas à s'entendre, ce sera la préfète qui aura le dernier mot !!!!

Affaire à suivre...

Grâce à un petit fascicule publicitaire des Laboratoires Berthier à Grenoble datant du début du XXe siècle (année 1930 environ) nous pouvons vous faire découvrir le fameux secret des chartreux.

Extrait de ce fascicule : « **VERTU DES PLANTES**



La médecine ou art de guérir les maladies est aussi ancienne que le monde.

Les plantes, les simples, ont été employées dès les temps les plus reculés, comme médicaments.

L'ignorance, l'empirisme, leur substitua, au Moyen Age, les substances les plus diverses, les plus bizarres : les excréments des animaux, la peau de reptiles, la corne de cerf, etc. De nos jours, les produits chimiques sont presque exclusivement employés en Médecine. Ils sont cependant d'un maniement difficile et présentent de nombreux inconvénients et même des dangers.

De plus, l'effet produit n'est pas constant, il varie avec leur mode de fabrication et la plupart ne s'attaquent qu'aux symptômes des maladies. Ils soulagent plus qu'ils ne guérissent.

Les effets obtenus avec les suc des plantes, au contraire, sont toujours identiques, leur action est constante, l'expérience de plusieurs siècles en a consacré l'efficacité.

On peut donc dire que la Médication par les Plantes est la seule rationnelle.

LE SECRET DES CHARTREUX

Dans leur solitude, les Chartreux ont poussé très loin l'étude des végétaux et ont expérimenté pendant de longues années les vertus curatives des plantes.

Un de leurs Monastères appelé Couvent des Chartreux de Durbon, fondé en 1163, par un disciple de Saint Bruno, sur la limite des départements de l'Isère et des Hautes-Alpes, avait acquis une grande célébrité. Les Chartreux de Durbon possédaient la recette d'un traitement infaillible contre les maladies les plus rebelles, celles réputées les plus incurables. Le traitement consistait en une Tisane ou jus d'herbes et de plantes qu'ils récoltaient dans les montagnes environnant leur Couvent. Cette Tisane combattait avec succès les plus graves maladies. Ils employaient aussi un Baume contre les maladies de la peau, très fréquentes et très sérieuses à cette époque, qui donnait des résultats merveilleux, même contre la lèpre, cette maladie qui exerçait ses ravages dans nos contrées, vers le XV siècle.

La réputation des Chartreux de Durbon s'étendait fort loin : de l'étranger même, les malades accouraient en foule se faire traiter.

Mais en 1792, les bons religieux furent chassés de leur Couvent et proscrits. L'un d'eux, le R.P. Géraldus, trouva asile dans une famille pieuse de Grenoble, qui parvint, aux risques des plus grands dangers, à le soustraire à la fureur des sectaires. En reconnaissance de ce service, le R. P. Géraldus légua en mourant, à ses hôtes, la recette du Traitement des Chartreux.

Cette recette, conservée avec soin et transmise de père en fils, nous a été donnée pour que nous puissions fabriquer le **Baume, la Tisane Dépurative** et les **Pilules Supertoniques** et continuer ainsi les bienfaits du Traitement des Chartreux. Nous nous devons de donner à ces produits la place et le rang qu'ils méritent. »

« Ces remèdes » soignaient la constipation, l'embarras gastrique, la dyspepsie, la dilatation, la gastralgie, l'entérite, l'appendicite, les douleurs rhumatismales, les maladies de la peau, l'anémie, les maladies des nerfs, du cœur, du foie, des reins, de la vessie et les maladies des femmes.

Voici quelques témoignages montrant l'efficacité de ces plantes :

« Je suis heureux de vous annoncer une très grande amélioration sur la terrible gastralgie dont je suis atteint. Tout cela, grâce à votre bon DÉPURATIF et à vos PILULES SUPERTONIQUES, aussi depuis que je fais usage de vos médicaments mon poids est revenu à 61 kilos donc une augmentation de 15 à 16 kilos depuis janvier 1924. Monsieur, à titre de reconnaissance, je vous autorise à publier mon nom et cette grande amélioration car je suis trop heureux.
Eugène Boulard, fils,
(Vendée). **28 mai 1925**

16 Février 1930,
Souffrant depuis longtemps de rhumatismes, maux de reins, maux de tête, ayant essayé plusieurs remèdes sans résultat, je me trouve complètement guérie après avoir pris 4 flacons de TISANE DES CHARTREUX DB DURBON et j'ai repris mon travail comme ayant d'être malade. Aussi je la recommande à toutes mes connaissances.
Mme Portier, chez Mme Chat,
Croix-Tachon, Riorges
(Loire)

3 avril 1924
Je viens de recevoir les six étuis de PILULES SUPERTONIQUES par la poste. Je vous en remercie. J'espère que les flacons de TISANE ne tarderont pas car on les attend avec Impatience.
Vous pouvez insérer dans vos attestations de guérison par la TISANE DES CHARTREUX celle d'une personne atteinte de troubles cérébraux très sérieux, car aucun remède n'avait pu en avoir raison ; après avoir pris quelques flacons de TISANE et des PILULES pour fortifier l'organisme, les troubles ont

cessé et la santé est complète maintenant.
Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de ma vive reconnaissance.
Soeur Louise Brécard,
rue des Martyrs, Beyrouth.

SMIGIBA



Site Natura 2000 "Le Buëch": les actualités

Localisation du site...

Le site Natura 2000 couvre 2423 ha et 110 km de linéaire de cours d'eau :

ó le Grand Buëch depuis Saint-Julien-en-Beauchêne

ó le Petit Buëch depuis La Roche-des-Arnauds

ó le Torrent de la Blème depuis l'Epine

ó le Buëch aval depuis Serres jusqu'à la confluence à Sisteron.



Il concerne 31 communes : 29 dans les Hautes-Alpes et 2 dans les Alpes-de-Haute-Provence.

Sous influence méditerranéenne et alpine, la rivière Buëch a un fonctionnement hydrologique en tresse à l'origine de milieux naturels remarquables abritant des espèces rares et menacées en Europe.

Le Document d'objectifs (Docob) du site Natura 2000 qui présente l'état des lieux du patrimoine naturel et des activités socio-économiques du territoire et définit un programme d'actions pour la préservation des milieux et des espèces a été validé par Arrêté préfectoral le 11 octobre 2010. **Il est dès à présent consultable en mairie.**

L'animation de ce site Natura 2000 est portée par le Syndicat Mixte de Gestion Intercommunautaire du Buëch et des ses Affluents (SMIGIBA) qui a également en charge la mise en oeuvre du contrat de rivière "Buëch vivant, Buëch à vivre".

Les actions Natura 2000 déjà mises en oeuvre :

○ **Gestion du milieu** : 6 Mesures Agri-Environnementales Territorialisées (MAET) ont été signées en 2009 par des agriculteurs du Buëch qui se sont engagés à adapter certaines de leur pratiques en faveur des milieux et des espèces.

○ **Sensibilisation du public** : comme chaque année, des sorties et animations nature sont organisées dans le cadre de diverses manifestations nationales ou locales (Fête de la nature, week-end des forêts des Hautes-Alpes,...) cf. *Programme des animations 2011.*

○ **Veille environnementale** : certains projets ou travaux situés à l'intérieur ou à proximité d'un site Natura 2000 et susceptibles de porter atteinte aux milieux naturels ou aux espèces sont soumis à une évaluation des incidences Natura 2000. L'animateur du site concerné peut vous renseigner et vous aider dans votre démarche auprès des services de l'Etat.

○ **Suivi des espèces** : un suivi annuel du castor sur le Buëch a débuté cette année afin de localiser et d'évaluer le nombre d'individus présents sur le territoire.

Indice de présence du castor

Pour toute information relative au site Natura 2000 "Le Buëch", vous pouvez contacter le SMIGIBA : Annelise Lampe – chargée de mission Natura 2000 (tel. 04 92 43 44 82 ou alampe.smigiba@orange.fr)

Natura 2000 dans les Hautes-Alpes : <http://hautes-alpes.n2000.fr/>

Le SMIGIBA : <http://www.smigiba.fr/>

Découvrez les richesses naturelles du réseau Natura 2000 haut-alpin

Réseau européen d'espaces naturels qui concilie préservation de la biodiversité et développement durable des territoires.

Avec 38% de la surface du département des Hautes-Alpes, vous êtes au quotidien (et bien des fois sans le savoir) à proximité ou dans un site Natura 2000.

Depuis quelques années nous vous proposons de découvrir les richesses naturelles de ces territoires au travers de « sorties nature » accompagnées et gratuites.

Voici le programme pour l'été 2011 côté Buëch et Dévoluy !!*



Juillet			
1	Sortie Nature	Les oiseaux du Marais	Manteyer
2	Spéleo-découverte	Chourum du Dévoluy	St-Étienne en Dévoluy
9	Curieux de nature ?	Une forêt qui pousse sur de la glace	Veynes
10	Week-end des forêts des Hautes-Alpes	Ripisylve ... au fil du Buëch	Ribiers
22	A la découverte des alpages	Les secrets de l'alpage	La Cluse-en-Dévoluy
29	Les Gorges du Riou	Les richesses naturelles des Gorges du Riou	Saint-Genis
Août			
5	Sur les traces de ... Dominique VILLARS	Botanique au pays de Dominique VILLARS	Le Noyer
12	Les Gorges du Riou	Les richesses naturelles des Gorges du Riou	Saint-Genis
	Année internationale de la chauve-souris	Les chauves-souris sous toutes les coutures	Gap (Charance)
Septembre			
17		La flore remarquable du marais	Manteyer
18	Journées européennes du Patrimoine	La Forêt de Durbon	St-Julien-en-Beauchêne

Renseignements et réservations :

***site Natura 2000 « Dévoluy-Durbon-Charance-Champsaur » : 06 45 14 12 12**

***sites Natura 2000 « Le Buëch » et « Marais de Manteyer » : 04 92 43 44 82**

Pour plus de détails sur Natura 2000 dans les Hautes-Alpes :
<http://hautes-alpes.n2000.fr/>

Au plaisir de vous rencontrer et de partager quelques histoires naturelles !!!

ASSOCIATIONS DE SAINT-JULIEN-EN-BEAUCHÊNE

Comité des fêtes « Des sons, des couleurs, des rencontres »

Siège social : mairie

Présidente : *Mme Nicole VISONA* Tél. : 06.82.20.43.27

Animations proposées : Feu de la St-Jean, fête du village, soirées dansantes et à thèmes, repas festif, films, spectacle de Noël...

A.C.C.A

Siège social : mairie

Président : *M. Jean-Marie BARRAL* Tél. : 04.92.43.06.13

Association des Tubercules :

Siège social : M. Leroy Olivier, Montama-Haut

Président : *M. Jérémy MONCOUDIOL*

Cette association est composée de :

Patate Sound System : Bal folk revisité

Lørbre et la lune : conte musical en théâtre d'ombre

Babel Buëch Madamø : Musique charabia et cuivrée

Zavaï : Polyphonie féminine.

Ménestrel de Lumière :

Ateliers musicaux itinérants dans le Haut-Buëch : Cours de violon, de mandoline, musique d'ensemble pour adultes et enfants.

Mme Maïté Madeyska Tél. : 04.92.57.24.53 / 06.70.78.32.49

Village des Jeunes de Vaunières :

Siège social : 39, rue Surville 05400 VEYNES Tél : 04.92.57.26.80 - Fax : 04.92.58.77.72

Mail : villagesdesjeunes@free.fr Site Internet : <http://www.villagesdesjeunes.org>

Vaunières : Tél/Fax : 04.92.58.15.54 Directeur du centre : *M. Julien REVOL*

Chorale du Haut-Buëch :

Chef de chòur : *Mme Anne CHAIX*, les Oches 05140 Saint-Julien-en-Beauchêne Tél. : 04.92.58.02.96

Présidente : *Mme Nadia ROUSSEAU*, Pré rond, 05140 La Faurie Tél. : 04.92.46.62.01

Répétition tous les lundis soir.

Kundalini Yoga :

Le Yoga est une discipline visant à améliorer l'équilibre de notre vie.

La Kundalini est le formidable potentiel d'énergie vitale présent et latent en chacun de nous.

Cours hebdomadaire le jeudi de 18h à 19h30 (salle à droite de la mairie) ó Renseignements : *Myriam*

BINET : Tél. : 04.92.53.61.68 ou rajkirinkaur@free.fr.

Bibliothèque Intercommunale du Bôchaine (La Faurie, Montbrand, Saint-Julien)

Siège social : mairie de La Faurie

Mercredi 16h ó 18

Vendredi 16h30 ó 18h30

Lundi à 15 heures : séance de lecture à voix haute

pour adultes.

Inscription gratuite. Tél. 09.62.18.97.13

PRODUITS LOCAUX

La Ferme de Baumugnes : Cécile STEFANI et Baptiste VIALET : vente de fromages. Tél. : 04.92.21.13.87
Samedi de 15h à 19h.
Pendant les vacances le vendredi de 16h à 19h.



Poterie : Lena Von Buss : Atelier, Vente à Lus la Croix-Haute. Tél. : 06.80.42.09.54



Créations du Bôchaine : Vente de produits en fibres des éleveurs de la vallée, telles que : alpaga, cachemire, mérinos, mohair, angora et produits régionaux Tél. : 04.92.58.10.65 (ouvert 363 jours par an)



SERVICES

Hôtel-Restaurant « Les Alpins » : Marielle et Jean-Philippe GUIBAUD Tél. : 04.92.58.03.53

Hôtel-Restaurant « Bermond » : Paul SINCLAIR Tél. : 04.92.58.03.52

Snack « Les Glacières » : Claude PUGNET (ouvert l'été), Route de Lus.

Taxi du Bôchaine : Denis CAILLEBOT, Montama-Bas, 05140 Saint-Julien. Tél. : 04.92.58.08.43
Tél. : 06.81.36.55.52
Tél. : 06.14.03.49.14



Créations Noëilly : Stylisme et décoration de la maison (aménagement intérieur et extérieur).
Tél. : 04.92.57.12.23

Kinésiologie : Langage et mémoire du corps ó Accompagnement individuel pour un mieux-être.
Marie-Christine GAST : Tél. : 04.92.57.16.11

Terrassement et VRD : Manu BAUCHAU : Tél. : 06.09.08.46.06

Correspondant local Dauphiné Libéré : Alain MURET : Tél. : 04.92.52.14.60

A.D.M.R du Haut-Buëch :

Siège social : 10 avenue Pasteur, VEYNES. Tél. : 04.92.23.48.91

Présidente : Danielle EYMERY (La Faurie)